



Ce projet est co-financé  
par l'Union européenne



## Atelier jeunesse

*Les politiques de l'Union européenne en direction des jeunes du voisinage Sud. Réflexions et recommandations pour un partenariat UE-Jeunesse effectif sur les questions transversales de formation/emploi, de mobilité et de lutte contre la violence.*

GENEVA HOTEL - AMMAN (JORDANIE)  
22 septembre 2018

## NOTE CONCEPTUELLE

### 1. Le cadre politique global : l'Union européenne et la jeunesse du voisinage Sud

L'Union européenne (UE) a commencé à porter une attention particulière aux jeunes de la région euro-méditerranéenne au milieu des années 1990, et a inscrit la dimension jeunesse dans son agenda politique, compte-tenu du poids démographique croissant des jeunes et du rôle important qu'ils jouent dans le développement économique, social, culturel, et dans le changement politique<sup>1</sup> de leurs territoires respectifs.

La Déclaration de Barcelone<sup>2</sup> (1995) a consacré l'importance de la jeunesse et a posé les bases de différents cadres de coopération cherchant à promouvoir la mobilité, l'employabilité des jeunes ainsi que le développement des associations de jeunesse. Aujourd'hui, les jeunes apparaissent comme un enjeu majeur dans la plupart des documents stratégiques qui précisent les orientations des politiques européennes en direction de ses pays partenaires (la Politique européenne de voisinage de 2013<sup>3</sup>, le réexamen de la politique européenne de voisinage<sup>4</sup>, Stratégie globale de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité<sup>5</sup>, Rapport sur la mise en place de la Politique européenne de voisinage<sup>6</sup>, Consensus européen pour le développement<sup>7</sup>,...).

Toutefois, si la jeunesse est considérée comme un acteur incontournable en matière de développement socio-économique et de stabilisation dans la région, celle-ci ne fait pas l'objet d'une réelle stratégie politique en soi. L'Union européenne a cependant développé une stratégie en direction de la jeunesse en Europe (Communication « Mobiliser, connecter et autonomiser les jeunes : une nouvelle stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse<sup>8</sup> », « Council conclusions on the role of young people in building a secure, cohesive and harmonious society in Europe »<sup>9</sup>).

<sup>1</sup> A.Göksel et Ö. Senyuva. Policy report: European youth cooperation schemes in the Southern Mediterranean context: One for all, all for one? SAHWA Policy Report, Deliverable 8.1. p. 4. <http://sahwa.eu/fre/OUTPUTS/SAHWA-Policy-Reports-ISSN-2564-9159>

<sup>2</sup> <http://www.iemed.org/documents/fdeclaraciobcn.pdf>

<sup>3</sup> [https://ec.europa.eu/research/iscp/pdf/policy/com\\_2011\\_303.pdf](https://ec.europa.eu/research/iscp/pdf/policy/com_2011_303.pdf)

<sup>4</sup> [http://eeas.europa.eu/archives/docs/enp/documents/2015/151118\\_joint-communication\\_review-of-the-enp\\_en.pdf](http://eeas.europa.eu/archives/docs/enp/documents/2015/151118_joint-communication_review-of-the-enp_en.pdf)

<sup>5</sup> [https://eeas.europa.eu/archives/docs/top\\_stories/pdf/eugs\\_review\\_web.pdf](https://eeas.europa.eu/archives/docs/top_stories/pdf/eugs_review_web.pdf)

<sup>6</sup> [https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/2\\_en\\_act\\_part1\\_v9\\_3.pdf](https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/2_en_act_part1_v9_3.pdf)

<sup>7</sup> [https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/european-consensus-on-development-final-20170626\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/european-consensus-on-development-final-20170626_en.pdf)

<sup>8</sup> <http://www.ipex.eu/IPEXL-WEB/dossier/document/COM20180269.do>

<sup>9</sup> <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-7834-2018-INIT/en/pdf>

Durant la première moitié des années 2000, l'UE a commencé à mettre en place et/ou soutenir financièrement plusieurs programmes de coopération ciblant uniquement des jeunes. Les axes transversaux que l'on retrouve de manière récurrente dans ces programmes sont les suivants : la formation professionnelle, l'emploi, la culture, la mobilité, la lutte contre la violence<sup>10</sup>. Il s'agit notamment du programme EuroMed Jeunesse, le partenariat Jeunesse entre l'UE et le Conseil de l'Europe, les initiatives jeunesse de la Fondation Anna Lindh et le programme NET-MED Youth. D'autres programmes sur la mobilité, l'emploi et la formation ainsi que la lutte contre les violences ciblant un public plus large (non exclusivement jeune) ont pu être mis en place et continuent aujourd'hui d'exister : la Gouvernance des projets de l'UE pour l'employabilité en Méditerranée (GEMM), le programme Dialogue Fellows mis en place par la Facilité Société Civile, MedCulture.

## 2. L'atelier : contexte et objectifs

Au-delà des programmes de coopération cités, la dimension jeunesse reste donc peu développée dans le cadre des politiques européennes existantes, et il n'existe pas à ce jour de réelle stratégie globale de l'Union européenne en direction de la jeunesse des pays du voisinage sud. Par ailleurs, les jeunes sont très peu partie prenante des réflexions autour de la définition des orientations stratégiques qui les concernent, quand elles existent.

Pourtant, et à plus forte raison depuis les soulèvements de 2011, de nombreux jeunes se mobilisent aujourd'hui au sein de la société civile afin de se donner les moyens d'agir et de faire entendre leur voix (sur leur territoire et parfois même au niveau régional). Les organisations de jeunesse doivent aujourd'hui pouvoir être impliqués non seulement dans la définition des orientations politiques en direction des jeunes, mais également dans la réflexion autour des cadres politiques globaux, qui les concernent à part entière. Il est ainsi essentiel qu'elles participent légitimement aux espaces de concertation existant ou en devenir entre les OSC et les institutions, et qu'elles bénéficient d'espaces propres leur permettant d'exprimer aussi leurs priorités. Il importe que les jeunes puissent s'approprier un rôle d'acteurs, et non de bénéficiaires. Si les jeunes représentent effectivement l'avenir, ils sont avant tout une composante importante des sociétés d'aujourd'hui. Cela passe tout d'abord par la création de canaux d'interaction et d'espaces de dialogues avec les autorités et les institutions de l'UE mais aussi par le renforcement des capacités de plaidoyer des jeunes et des organisations de jeunesse.

Les relations entre l'UE et la jeunesse peuvent en somme être considérées à quatre niveaux qui seront abordés lors de cet atelier :

- L'impact des politiques globales de l'UE sur la jeunesse
- L'inclusion de la dimension jeunesse dans les politiques globales de l'UE
- La participation des organisations de jeunesse dans la redéfinition des politiques
- La mise en place de programmes de coopération pour la jeunesse comme instruments de politique

Autour de 25 participants de moins de 35 ans, cet atelier aura pour objectifs de :

- **Envisager des pistes de réflexion** sur l'inclusion de la dimension jeunesse et les partenariats à nouer entre l'UE et les jeunes du voisinage Sud
- **Discuter la pertinence** des programmes financés/mis en place par l'UE en direction de la jeunesse de la rive Sud de la Méditerranée au regard des objectifs prônés dans les politiques globales
- **Echanger et formuler des recommandations** sur les politiques de l'UE ayant un impact sur les jeunes de la rive Sud de la Méditerranée et plus particulièrement sur l'emploi/formation, la mobilité et la lutte contre la violence

Les thématiques au cœur de ces échanges seront : **emploi/formation, mobilité et lutte contre les violences.**

---

<sup>10</sup> Lorsqu'il s'agit de parler de violence, c'est le terme « radicalisation » qui est utilisé et qui fait partie du langage de l'Union européenne. Nous faisons ici le choix de considérer qu'il est important de parler de « lutte contre la violence » et non pas de « radicalisation » qui constitue un terme générique et ambigu.

Plus globalement, cet atelier tendra à promouvoir l'engagement des jeunes représentants d'OSC et des mouvements sociaux impliqués sur le voisinage Sud de l'UE et à renforcer la capacité des jeunes à interpeller l'Union européenne autour des enjeux qui les concernent.

### 3. Programme de l'atelier

9h-9h30	Accueil et inscriptions			
9h30-10h30	<p><b>Session 1 : Cadre politique de l'UE, programmes et jeunes du voisinage Sud</b></p> <p><i>Modérateur : Nizar Hassan</i></p> <p><i>Objectif de la session : informer et échanger autour des politiques de l'UE existantes et de leur impact sur les jeunes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact des politiques de l'UE sur les jeunes en matière d'emploi/formation de mobilité et de lutte contre les violences - <i>Serena Abi Khalil</i></li> <li>• Inclusion de la dimension jeunesse dans les politiques européennes globales - <i>Nathalie Mehdi</i></li> <li>• Aperçu des programmes/projets européens ciblant les jeunes de la rive Sud de la Méditerranée - <i>Abdelaziz Bouslah</i> et Hamid Belhamra</li> </ul>			
10h30-10h45	Pause-café			
10h45-11h45	Discussions - <i>Modérateur : Abdelwahab Fersaoui</i>			
12h-13h	Déjeuner			
13h-15h30	<p><b>Session 2 : Temps de travail thématique en sous-groupes</b></p> <p><i>Objectif de la session : échanger et formuler des recommandations sur les politiques de l'UE ayant un impact sur les jeunes de la rive Sud.</i></p>			
	<p><b>Groupe 1 : Emploi/Formation</b></p> <p><i>Animateurs :</i> Aziz Ait Ouhaddou - Alice Tawil</p>	<p><b>Groupe 2 : Mobilité/Migration</b></p> <p><i>Animateurs :</i> Ziad Hakim - Nathalie Mehdi</p>	<p><b>Groupe 3 : Lutte contre la violence</b></p> <p><i>Animateurs :</i> Oumayma Jabnoui - Aurore Faivre</p>	<p><b>Groupe 4 : Les thèmes absents</b></p>
15h30-15h45	Pause-café			
15h45-17h00	Présentation des travaux de sous-groupe et discussions - <i>Modérateur : Ferial Kessai</i>			
17h-17h30	<p><b>Conclusions et perspectives</b></p> <p><i>Modérateur : Nathalie Mehdi</i></p> <p><i>Objectif : faire un point sur la journée et envisager des pistes de réflexion à développer sur l'inclusion de la dimension jeunesse et les partenariats à nouer entre l'UE et les jeunes du voisinage Sud, en vue des prochaines étapes de MAJALAT.</i></p>			

#### 4. Les politiques globales de l'UE et les cadres de coopération importants à considérer pour l'atelier

##### *La Politique européenne de voisinage*

La Politique européenne de voisinage (PEV) a été lancée en réponse à l'élargissement de l'UE de 2004 dans le but « d'approfondir les relations entre l'UE et les pays voisins et à promouvoir la stabilité de la région en répondant aux défis économiques, sociaux et sécuritaires ». Actuellement, les relations entre l'UE et le voisinage Sud sont régies principalement par la PEV qui a été réexaminée et révisée en 2015 suite aux nombreux développements dans la région. Les politiques prioritaires sont les suivantes : croissance économique, migration et mobilité, sécurité et lutte contre « la radicalisation et le terrorisme ».

##### *Le Consensus européen pour le développement*

Le nouveau Consensus européen pour le développement est une déclaration politique adoptée en juin 2017 suite à une consultation publique en 2016, conjointement par le Conseil et les représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil, la Commission européenne et le Parlement européen. Cette consultation avait pour objectif de redéfinir la politique de développement de l'UE pour « éliminer la pauvreté et parvenir à un développement économique, social et environnemental, durable, d'ici à 2030 ».

##### *La Stratégie globale de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité*

Le document intitulé "Shared Vision, Common Action: A Stronger Europe - A Global Strategy for the European Union's Foreign And Security Policy" a été présenté au Sommet européen en Juin 2016. Il pose le cadre global des politiques de l'UE en manière de politique extérieure.

##### *Migration Partnership Framework*

Ce cadre de travail mis en place en juin 2016 intègre pleinement la migration dans la politique extérieure de l'UE. Il inclut une série d'actions à court et long termes dont l'objectif est principalement de faciliter le retour des migrants, prévenir les migrations en abordant leurs causes profondes.

##### *Net-Med Youth*

Networks of Mediterranean Youth (NET-MED Youth) est un programme de trois ans (2014-2017) mis en place par l'UNESCO et financé par l'Union européenne. Il a été reconduit pour une année supplémentaire. Ce programme se concentre sur trois axes : la politique jeunesse, les jeunes et les médias, la jeunesse et l'emploi.

##### *Programmes de la Fondation Anna Lindh*

La fondation Anna Lindh est une institution intergouvernementale établie en 2005 par les Etats membres du Partenariat Euromed. Elle porte plusieurs projets, dont « Young Med Voices » dont l'objectif est « améliorer la culture du dialogue et créer des canaux de compréhension communs entre pairs de la Méditerranée sur les intérêts communs des communautés ».

##### *Partenariat Jeunesse du Conseil de l'Europe*

*Le Conseil de l'Europe et l'UE ont mis en place des cadres de coopération sur la jeunesse dès 1998 dont la thématique principale est la bonne gouvernance.*